



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU 4 FÉVRIER ET DU 4 MARS 2013.

TAUX DU KILOMÈTRE POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT

La municipalité de Saint-Julien ajuste son taux du kilomètre à 0.43 \$.

ÉTATS FINANCIERS 2012

La municipalité de Saint-Julien dépose et accepte les états financiers de 2012 produits par la Firme Proulx CPA Inc.

Elle ferme l'année avec un surplus de 55 661 \$
Ce qui amène son excédent de fonctionnement non affecté à 183 104 \$.

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

À la séance du mois de février, le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 01 du 14 janvier au 31 janvier 2013, totalisant 36 507,17 \$, approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 02, totalisant 64 866,17 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 01 à 08, totalisant 7 162,55 \$.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

Le ministère des transports a versé une compensation de 178 490 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012. La municipalité de Saint-Julien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

VOIES CYCLABLES

La municipalité de Saint-Julien demande à la MRC des Appalaches d'identifier dans son schéma d'aménagement le chemin de Saint-Julien et le chemin Gosford comme voie cyclable. Elle demande au ministère des Transports du Québec, direction de la Chaudière-Appalaches, d'identifier à travers sa programmation de pavage routier le chemin de Saint-Julien comme voie cyclable.

Programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2013

Le Conseil municipal de Saint-Julien autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2013, pour un poste de moniteur monitrice, et à signer tous les documents requis à cet effet.

MAIRE SUPPLÉANT

Le Conseil municipal de Saint-Julien nomme le conseiller Jean-Marie Fortin comme maire suppléant pour les prochains mois, soit jusqu'au conseil du mois d'octobre 2013 inclus.

SOUSCRIPTIONS

La municipalité de Saint-Julien verse les souscriptions 2013 prévue au budget :

- 1 000 \$ au Festival des foins de St-Julien
- 750 \$ à la Bibliothèque
- 500 \$ au comité Action Sports & Loisirs

APPUI AUX DEMANDES DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE CARREFOUR DE SAINT-JULIEN DANS LE CADRE DU PACTE RURAL

La municipalité appuie la demande de subvention de la Coopérative de solidarité le carrefour de Saint-Julien dans le cadre du programme du Pacte rural pour un montant de 14,446.47 \$. Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous documents nécessaires pour les fins de la présente résolution.

ENTENTES SERVICE INCENDIE

Le Conseil municipal de Saint-Julien approuve les ententes relatives à l'organisation des services de protection contre les incendies ainsi que de la désincarcération à intervenir avec la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine pour l'année 2013.

Offre d'emploi

Directeur(trice) général(e) / Secrétaire-trésorier(ère)

Description de l'emploi :

Sous l'autorité du Conseil municipal, la personne titulaire est le fonctionnaire principal de la municipalité et est responsable de l'administration de la municipalité. Elle doit planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de la municipalité tout en gérant de façon saine et rigoureuse les fonds publics. Plus précisément:

- Préparer, participer aux séances du conseil et rédiger les procès-verbaux;
- Préparer le budget annuel avec l'aide du Conseil et en assurer l'administration;
- Tenir à jour le rôle d'évaluation, faire les mutations et les taxations supplémentaires;
- Confectionner le rôle de perception des taxes et expédier les comptes;
- Assurer l'administration comptable et financière de la municipalité (paies, comptes à payer, comptes à recevoir, etc.) et faire rapport au Conseil trimestriellement de la situation financière;
- Émettre les avis publics;
- Assurer la conservation et la consultation des archives de la municipalité;
- Étudier et préparer les projets de règlements et en assurer l'exécution;
- Préparer les demandes de subventions lorsque requis et veiller à la mise en œuvre;
- Gérer les ententes et programmes avec les partenaires régionaux et les différentes instances gouvernementales provinciales et fédérales;
- Planifier les travaux annuels d'entretien des infrastructures, des chemins (avec l'inspecteur en voirie), selon les orientations du Conseil et préparer les offres de services au besoin pour l'achat d'équipements ou de services professionnels;
- Examiner les plaintes et réclamations;
- Maintenir à jour le site internet de la municipalité et préparer le bulletin mensuel "St-Julien vous parle";
- Agir comme trésorier pour différents comités;
- Effectuer le travail de secrétariat nécessaire au bon déroulement des opérations de même que toute autre tâche confiée par le Conseil.

Exigences :

- DEC ou DEP en administration, en comptabilité ou en bureautique de même que 5 ans d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Être à l'aise avec les outils informatiques courants: Word, Excel, Outlook, Publisher;
- Avoir de bonnes aptitudes en rédaction et bien maîtriser la grammaire française;
- Expérience dans le milieu municipal et connaissance du logiciel CIB sont des atouts.

La personne recherchée devra se démarquer par sa facilité à développer et entretenir des relations interpersonnelles et son habileté à communiquer. De plus, la personne devra faire preuve d'autonomie, de discrétion, d'un grand sens des responsabilités, de débrouillardise, de créativité, d'un bon sens de l'organisation et d'une bonne capacité à gérer les priorités afin de respecter les échéanciers.

Information supplémentaire :

Note: À l'embauche 3 jours/sem (21h) pendant la période de formation transitoire (1 an).
4 jours/sem (32h) ensuite et possibilité de 5 jours/sem (40h) si la personne désire et a les compétences pour occuper la fonction d'inspecteur en bâtiment. À discuter au moment de l'embauche.

Date prévue d'entrée en fonction : 2013-05-06

Communication

Nom de la personne à contacter : Geneviève Thibault (Directrice générale adjointe)

Moyen(s) de communication :

téléphone : 819-752-3132 poste 222

télécopieur : 819-752-6022

en personne : 25, rue François-Bourgeois, VICTORIAVILLE, Québec

poste : 25, rue François-Bourgeois, VICTORIAVILLE, Québec, G6T2G9

courriel (courrier électronique) : cv@gcprogesco.net

site Internet : <http://www.gcprogesco.net>

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU COMITÉ DU PACTE RURAL DE LA MRC DES APPALACHES - CONSTRUCTION ENTREPÔT

La Municipalité, après avoir analysé les besoins d'espaces nouveaux et nécessaires aux opérations de la Municipalité ainsi que des organismes qui opèrent à Saint-Julien et que la Municipalité soutient. Suite à cette étude, la Municipalité a informé la Coopérative de solidarité le carrefour de Saint-Julien qu'elle ne pourrait bénéficier des locaux du bureau municipal à l'avenir. La Municipalité reconnaît l'apport socioéconomique important que les activités du «Carrefour» amène à la Municipalité et à toute sa population. La Municipalité, dans une vision globale, sécuritaire et réaliste a décidé de procéder à la destruction de l'immeuble situé au 791 Chemin Saint-Julien. Les annexes de cet immeuble servent actuellement d'entrepôt temporaire pour la Municipalité, le carrefour de Saint-Julien et le festival des Foins. Ces organismes nécessitent, tout comme la Municipalité, d'espaces d'entreposage pour leurs besoins actuels et futurs. La Municipalité a décidé de procéder à la construction, sur le terrain où est situé le réservoir municipal, d'un entrepôt suffisamment grand pour subvenir à ses besoins actuels et futurs ainsi qu'aux besoins du Carrefour de Saint-Julien et du Festival des Foins.

la Municipalité demande une subvention de 15,000.00 \$ dans le cadre du Programme du Pacte rural pour la construction d'un entrepôt.

DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE DU 791 CHEMIN DE SAINT-JULIEN ET DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À L'IMMEUBLE DU 793 CHEMIN DE SAINT-JULIEN

La municipalité procédera à la démolition de l'immeuble du 791 Chemin de Saint-Julien et des bâtiments accessoires à l'immeuble du 793 Chemin de Saint-Julien.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA - FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC)

La Municipalité demande une subvention de 50,000.00 \$ auprès de Développement économique Canada dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC), pour la rénovation de l'immeuble situés aux 793 Chemin de Saint-Julien.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU SECTEUR SUD

La Municipalité demande une subvention de 50,000.00 \$ dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du secteur sud pour la rénovation de l'immeuble situé au 793 Chemin de Saint-Julien.

PROGRAMME - ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE

Dans le but de permettre l'accès à internet haute vitesse à ses citoyens ne pouvant en bénéficier du service de Bell Canada, la municipalité de Saint-Julien lance de nouveau son offre. La municipalité remboursera à l'un quelconque des citoyens résidents sur son territoire, sur présentation de factures acquittées, 80 % des frais d'installation pour l'implantation d'un service internet haute vitesse jusqu'à un maximum de 160 \$ limité à une inscription par adresse d'installation. Le formulaire ainsi que le programme d'aide à l'accès internet haute vitesse de la municipalité sont disponibles au bureau municipal, sur les heures d'ouvertures ainsi que sur le site internet de la municipalité.

HÂTEZ-VOUS, LE PROGRAMME SE TERMINE LE 30 AVRIL 2013.

AVIS DE DÉCÈS

**Roger Gagné
1949-2013**

La municipalité offre ses plus sincères condoléances aux familles Gagné et Côté.



M. Roger Gagné est un résident de Saint-Julien. Il est l'époux d'Yvette Côté native d'ici.

Le couple demeure dans le rang 4 de Saint-Julien. Il est le père de 3 enfants et il est grand-père sept fois.

Il est la beau-frère d'Agathe Côté Lemay résidente du rang 4 également.

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

SECRETARIAT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 14H30

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Réjean Gouin, directeur général / secrétaire-trésorier

PERMIS

Réjean Gouin, Inspecteur bâtiment

Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca

Téléphone : 418-423-4295

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet
"Services en ligne".

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal

Téléphone : 418 332-5686

inspecteurvoirie@st-julien.ca

DÉPART DE ROBERT MASSON L'INSPECTEUR ET REMERCIEMENT

M. Robert Masson n'est plus à l'emploi de la municipalité depuis le 21 février dernier. Il quitte toutes ses fonctions d'inspecteur en bâtiment et en environnement, de personne désignée pour les conflits et d'officier municipal pour l'application du règlement concernant les animaux.

La municipalité remercie M. Robert Masson pour le dévouement et le professionnalisme avec lesquels il a exécuté ses fonctions d'Inspecteur municipal, d'Inspecteur agraire et d'Officier municipal. Sa participation aux activités du Conseil a été un atout important dans la prise de décisions reliées à ses mandats. Le Conseil veut reconnaître en lui un citoyen engagé envers sa Municipalité et sa région.

NOMINATIONS

Le Conseil municipal nomme Monsieur Réjean Gouin à la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le service d'urbanisme de la municipalité.

Il désigne Monsieur Éric Faucher, à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésestentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales concernant les «clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts». Monsieur Faucher décroche également le titre d'officier municipal pour l'application du règlement concernant les animaux apprivoisés ou sauvages.

COURS DE HATHA YOGA

Des cours de hatha yoga vont débiter la semaine prochaine, au centre communautaire de St-Jacques-le-Majeur. Cours de Hatha yoga "Accessible à tous, cette discipline régulière favorise l'épanouissement personnel et harmonise le corps-cœur-esprit, dans une ambiance de joie et de paix, en évoluant à son propre rythme dans le respect de ses limites". Tous les mercredis matin, au centre communautaire de St-Jacques-le-Majeur de 10h à 11h30. Matelas, coussin, blocs, repose-yeux, disponibles. (tenue vestimentaire: extensible de façon à ne gêner aucun mouvement, apporter une couverture pour la relaxation). Début de session à partir du 20 mars 2013. Tarif: 15\$ par cours payable la journée même. Inscription et information: 819-344-2543.

Possibilité de se joindre au groupe en tout temps Sylvie Tremblay Formée et diplômée des écoles suivantes: Ashram Sivananda, Bahamas Padma Yoga, Danville La Chrysalide, Québec.

MANDAT À UNE FIRME EXTERNE

La municipalité de Saint-Julien donne le mandat complet à la firme Progesco pour l'embauche d'un directeur général / secrétaire-trésorier

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
ISSN 1712-5502

HORAIRE DU CACI

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable du CACI:

Yannick Gouin
Tel. 418-423-3410
Courriel: caci@st-julien.ca

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Michel Tremblay
Tél. 418-423-3410
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca